

AVIS AUX TERMES DE LA CLAUSE 5-1.12/FEC/CSQ DE LA
CONVENTION COLLECTIVE RÉGISSANT LES CONDITIONS
DE TRAVAIL DU PERSONNEL ENSEIGNANT

**OUVERTURE DE CHARGES - FORMATION CONTINUE
2016-2017**

AEC – Intervention en milieu juvénile et correctionnel (JCA.1C)

Programme offert du 15 mai 2017 au 14 décembre 2018

SESSION 1 : DU 15 MAI AU 18 AOÛT 2017

Lieu de formation : Sorel-Tracy

N° DU CONCOURS	DISCIPLINE	N° DU COURS	TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES
17-017-01	Tech. auxiliaires de la justice 310	310-114-SO	Initiation à la profession	60
17-017-02	Tech. auxiliaires de la justice 310	310-124-SO	Notions juridiques et systèmes de justice pénale juvénile et adulte	60
17-017-03	Psychologie 350	350-133-SO	Développement de l'enfant	45
17-017-04	Tech. auxiliaires de la justice 310	310-143-SO	Technologies de l'information et des communications	45
17-017-05	Éd. Physique 109	109-153-SO	Conditionnement physique	45

Note : Certains cours ci-dessus seront attribués par le biais du concours 17-016.

Durée

Du 15 mai au 18 août 2017.

Exigences

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée.

Toute personne ayant présenté une offre générale de service pour 2016-2017 dans une ou plusieurs disciplines doit postuler de nouveau pour le secteur de la formation continue.

Tout autre candidat ou candidate doit, pour obtenir l'une des charges précitées, faire parvenir sa candidature par écrit, en indiquant le numéro du concours, **entre le 27 mars et le 6 avril 2017, à :**

Recrutement du personnel enseignant
Concours numéro (*indiquer le numéro du concours*)
Service des ressources humaines
Cégep de Sorel-Tracy
3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9
ou par courriel : resshumaines@cegepst.qc.ca

Tout candidat ou candidate doit produire une déclaration d'emploi (formulaire disponible sur le web).

Le Collège ne s'engage aucunement à considérer les candidatures reçues hors délai.

Votre candidature doit être accompagnée des pièces justificatives d'expérience et de scolarité, à moins que le Collège ne les possède déjà.

La Direction des ressources humaines

c. c. Départements d'enseignement
Syndicat du personnel enseignant
Dossier concours
Campus de Varennes